

Charte de Voyages Coopératifs

Voyages – Culture – Loisirs

Qui sommes-nous ?

L'Association « Voyages Coopératifs » a été créée en 1955 par des coopérateurs et des mutualistes. Au début, elle s'intitulait « loisirs coopératifs » et avait pour but d'organiser des journées de convivialité pour les employés de la Coop. Bien vite elle est devenue « Voyages et Loisirs Coopératifs de Bretagne ». Au fil des ans, l'Association a su fédérer autour de ses propositions de loisirs et de voyages culturels un nombre grandissant d'adhérents. « Voyages Coopératifs » aujourd'hui ce sont 700 adhérents – qui résident en Bretagne ou ailleurs et qui sont dans leur grande majorité fidèles à notre Association, quatre salariés et un Conseil d'administration de 13 membres. Les loisirs existent toujours grâce à des bénévoles (randonnées) mais la partie voyages s'est considérablement développée : chaque année est organisée une trentaine de voyages en France et partout dans le monde. « Voyages Coopératifs » organise aussi des voyages sur mesure à la demande de divers organismes (collectivités, UTL, associations), ainsi que des randonnées permettant rencontres humaines et découvertes de la nature. L'Association se préoccupe du développement durable et solidaire. Elle fait partie du réseau « Cohérence » et collabore avec « Nature et Culture ».

Notre conception du voyage et notre mode d'organisation

Le voyage est une invitation à la rencontre des peuples, des cultures. Chaque culture, religion, mode de vie est soumis à des règles et des traditions qu'il faut comprendre et non juger. Le voyage ne peut se concevoir sans un profond respect envers les personnes, leur culture, leur mode de vie. L'Association a construit avec ses adhérents une manière de vivre le voyage dans un esprit ouvert à ces principes.

Fort de l'expérience de plus d'un demi-siècle, l'Association met au service de ses adhérents un savoir-faire qui permet, avec le concours d'un réseau particulier, d'identifier des destinations originales et des richesses patrimoniales, humaines, naturelles des pays. La recherche de la qualité est un objectif permanent et un gage de vivre le voyage dans les meilleures conditions possibles. Les voyageurs sont pris en charge depuis le départ de Lorient jusqu'au retour à Lorient.

« Voyages coopératifs » propose un programme annuel de voyages pour l'année suivante, programme entièrement renouvelé chaque année. Par l'intermédiaire d'un sondage ou de propositions de destinations, les adhérents participent, à leur entière satisfaction, à l'élaboration de ce programme. Les voyages choisis allient une multiplicité de découvertes (culture, histoire, faune, flore, etc.) offrant une bonne compréhension et appréhension du lieu visité. L'Association est très attachée à une organisation transparente répondant aux attentes de ses adhérents et offrant les garanties obligatoires d'un professionnel du tourisme.

Tout voyage bénéficie d'un accompagnateur, souvent un des salariés, qui veille au bon déroulement du voyage et au bien-être des voyageurs. Il a aussi un rôle important dans la cohésion du groupe et peut apporter sa contribution à la dimension culturelle du voyage.

Les tarifs comprennent toutes les prestations du programme (sauf cas rare de prestations optionnelles alors précisées) dans un rapport qualité-prix apprécié des adhérents. Les groupes sont globalement constitués d'un maximum de trente personnes et de quinze pour les randonnées. La convivialité fait partie des éléments constitutifs de « Voyages Coopératifs ». Chacun est invité à vivre pleinement le voyage dans le respect du groupe et de l'accompagnateur. Les voyageurs, qu'ils soient seuls ou accompagnés, peuvent trouver une ambiance chaleureuse. La présentation audiovisuelle du contenu du voyage, puis les réunions et repas d'après-voyage, constituent un autre aspect de cette convivialité tout en favorisant la richesse des rencontres entre « voyageurs coopératifs ». Le plaisir de se retrouver dans une structure à taille humaine permet de tisser des liens d'amitié.

Notre attachement à des valeurs de respect et d'échange

Le respect c'est accepter l'autre dans sa diversité et sa différence. Il semble utile de rappeler les principes qui fondent les valeurs de notre association afin que cet esprit perdure au bénéfice de nos relations aux autres et entre nous.

Le respect à l'égard du pays, de sa population, de sa culture

Il convient de comprendre la culture du pays visité sans faire des comparaisons déplacées avec notre pays ;

d'adopter une certaine réserve dans ses paroles, ses vêtements parfois trop moulants, trop dénudés, qui peuvent choquer dans certains pays ;

de faire attention à nos gestes qui vont à l'encontre des croyances ou des sensibilités (caresser la tête d'un enfant, s'asseoir à côté d'une femme, montrer du doigt....) ;

de respecter les interdictions de photographier dans les musées, les zones sensibles ou contre la volonté des gens. Dans certains pays une photo volée est une offense. Avant toute photo demander, selon la tradition du pays, la permission à la personne concernée. S'il y a refus, le respecter absolument. Une demande souriante facilite la relation qui ne doit pas être pervertie par une pièce en échange d'un cliché.

de respecter le guide : la photo numérique a changé notre comportement. Nous sommes plus enclins à photographier à droite et à gauche et ce au détriment des commentaires du guide. L'écouter et attendre pour photographier est une marque de respect envers lui mais aussi envers le groupe.

Respecter la dignité humaine est un principe fondamental qui s'applique à tous. S'en affranchir est sanctionné par la loi. « Voyages coopératifs » y est particulièrement attaché et proscrit tous les actes délictueux tels que la prostitution, le vol, l'achat de substances illicites.

Le respect dans les relations économiques

Il convient d'adopter un comportement mesuré dans les relations économiques avec des pays aux revenus modestes en évitant de déstabiliser l'économie familiale ou du pays et de payer les achats au juste prix. Quant aux pourboires, ils doivent être en rapport avec le niveau de vie ; une somme dérisoire pour le visiteur s'avère être importante pour celui qui la reçoit.

Le marchandage est un usage largement répandu dans certains pays qu'il convient de respecter. S'y refuser est souvent mal interprété et peut être vécu comme du mépris. Il peut avoir un impact sur l'augmentation des coûts. A l'inverse, il doit être pratiqué dans une mesure raisonnable.

Il ne faut pas encourager la mendicité car elle peut faire l'objet d'une exploitation surtout s'il s'agit d'enfants ; ce qui les empêche de fréquenter l'école. Il est préférable d'accorder des dons à des structures locales de redistribution, humanitaires ou autres.

Le respect du patrimoine, de l'environnement

La préservation des lieux visités concerne le voyageur. Il convient d'adopter une attitude responsable en toutes circonstances.

Lors d'achats, respecter l'interdiction du commerce d'objets de provenance douteuse. Ne pas se laisser tenter par des objets sacrés ou traditionnels proposés par des gens que la misère pousse à ce commerce.

La visite des sites doit respecter le patrimoine souvent fragile en évitant de toucher les statues, les fresques ou de cueillir une fleur. De tels gestes répétés des millions de fois mettent en péril ce patrimoine précieux.

Il convient aussi d'adopter un comportement responsable pour l'eau, denrée rare et menacée, ainsi que pour les déchets en évitant de les laisser derrière soi dans les lieux visités.

Conclusion

La prise en compte de ces valeurs contribuera à maintenir la réussite et la convivialité des voyages que nous organisons et ce pour le plus grand plaisir de tous !